

<b>COMPTE-RENDU DU COLLOQUE</b> <b>« CHARLEVILLE : UNE VILLE NEUVE ET SA POPULATION »</b>
--

Suite à la fermeture de la médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières, les Archives départementales ont eu l'honneur d'accueillir les rencontres scientifiques internationales sur « Charleville : une ville neuve et sa population ». Durant deux journées, les 10 et 11 décembre derniers, d'éminents chercheurs issus de plusieurs universités françaises (Paris IV, Bordeaux 3, Amiens...) et européennes (Venise, Milan, Landau), ont présenté les premiers résultats d'un travail de recherche sans précédent dans le département.

Ce projet soutenu par l'Agence nationale de la recherche a été dirigé par François-Joseph Ruggiu, professeur d'histoire moderne à l'Université Panthéon-Sorbonne, qui a engagé depuis le début des années 2000 une vaste enquête de démographie historique. Cette enquête se fonde sur l'exploitation d'une source d'archives extraordinaire : la collection des recensements annuels des Carolopolitains, trésor des archives communales de Charleville, aujourd'hui déposé aux Archives départementales.

Il existe en effet à Charleville une série de recensements de la population uniques en France et sans doute en Europe, qui constituent une série annuelle quasi-complète de 1698 à 1910, avec quelques prolongements de 1935 à 1939. Leur exploitation par différentes équipes de chercheurs, croisée avec d'autres sources telles que le cadastre ou l'enregistrement, a permis de proposer un programme particulièrement dense.

Les communications ont évoqué en particulier le peuplement de Charleville, les origines de ses habitants, les mobilités qui les ont animés, ainsi que l'évolution physique de la ville sous l'Ancien Régime et au XIX<sup>e</sup> siècle. Samedi après-midi, une session consacrée aux villes neuves ou nouvelles, d'Henri IV à nos jours, a resitué la création de Charleville dans le contexte général de l'évolution urbaine française, européenne, et plus largement mondiale.

Retrouvez dans notre reportage en images le résumé de l'intégralité des interventions.

### **C. Rathier : Une enquête et sa base de données**

L'enquête faite par les chercheurs les a amenés à sélectionner leurs sources. Ils ont effectué un dépouillement intégral de plusieurs années (dont 1739, 1753, 1775 et 1790) et recensé toutes les personnes dont les noms commencent par la lettre « B ». Chaque individu est connu par un numéro d'identification. La création de la base de données s'est étalée sur plusieurs années et continue. Elle comprend trois fichiers : l'un dédié aux événements, l'autre aux recensements, le dernier étant consacré à la généalogie.

### **S. Minvielle : La famille à Charleville aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : comportement démographique et structure des ménages**

Le principal enjeu de cette communication est la construction de données statistiques. Il ressort de l'étude que plus de la moitié de la population vit dans des ménages de plus de cinq personnes dont la majorité ne comporte pas de domestiques. On constate en outre une assez grande stabilité des modèles familiaux sur un siècle, avec une part importante des veuves. Dans le prolongement, un suivi longitudinal permettrait d'approfondir notamment les questions de nuptialité et de fécondité.

### **C. Munno : Charleville et la crise démographique de 1740**

Cristina Munno a utilisé les recensements de la population carolopolitaine pour expliquer la crise démographique de 1740. Durant cette période, la mortalité était surtout présente à l'été et à l'automne, touchant les enfants âgés d'un à cinq ans. On note aussi les décès en nombre de personnes âgées de plus de 55 ans et de soldats de garnison. L'exposé a multiplié courbes et radars permettant une exploitation complète des données.

### **F.-J. Ruggiu : Les mobilités de la population carolopolitaine au XVIII<sup>e</sup> siècle**

En 1887 à Charleville, on compte 16 000 habitants, puis 20 000 habitants au début du XX<sup>e</sup> siècle. Selon l'échantillon retenu pour la base de données, le chef de ménage dont le patronyme commence par « B » concerne 126 habitants de Charleville. Un quart des chefs de ménage a disparu entre une et deux années après l'hiver 1739. Cette communication a démontré également l'irrégularité de l'existence des Carolopolitains : en effet une partie des habitants part puis revient à la ville.

### **F. Boudjaaba et V. Gourdon : La mobilité des Carolopolitains sous le Second Empire**

Les conférenciers se sont intéressés aux mobilités des habitants de Charleville dans une période de croissance économique, où la population était assez nombreuse. À titre d'exemple, 889 habitants sont partis de Charleville en une année. Les départs concernent notamment les jeunes et les personnes âgées. Les mariages semblent au contraire un critère de stabilité. L'arrivée du train à Charleville en 1858 a aussi favorisé les départs. Cette mobilité relativement importante donne l'image d'une ville de transit, d'étape.

### **V. Gourdon et G. Alfani : Le parrainage à Charleville au XVIII<sup>e</sup> siècle**

L'étude des relations de parrainage proposée ici nous apprend qu'on a coutume de choisir pour les garçons des parrains extérieurs à la famille. Ces parrains exercent majoritairement des professions intermédiaires ou se placent dans ce que F.-J. Ruggiu appelle des « groupes moyens urbains ». Un natif de Charleville sera favorisé pour le choix du parrainage, de même que les couples.

## **F. Boudjaaba : Le patrimoine des Carolopolitains dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle**

Les sources permettant une analyse complète de ce sujet sont les registres de mutation par décès, qui avaient jusque là été relativement peu exploités. Les habitants de Charleville peuvent posséder un patrimoine mobilier et un patrimoine foncier. L'échantillon révèle que les fortunes sont surtout aux mains d'habitants de plus de 40 ans et même de plus de 70 ans. Dans cette ville comptant essentiellement des locataires, le placement mobilier l'emporte sur le placement immobilier, avec des valeurs détenues principalement dans les banques, dans les sociétés de chemin de fer ou dans les rentes de l'État.

## **J.-P. Poussou : Les villes minières**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les villes minières sont au nombre de 500 en France, dont plus d'une soixantaine datent d'avant 1800. On confond parfois pays miniers et villes minières : une ville en pays minier n'est pas forcément une ville minière. L'exposé a tendu à revenir sur l'image très négative des villes minières, véhiculée par la littérature. Les maisons des villes minières sont toutes accolées entre elles, d'autres sont individuelles. Les caractéristiques de ces habitats : un toit en pente légère et une superficie réduite.

## **F.-J. Ruggiu : Charleville du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles**

Les deux villes les plus proches de l'architecture de Charleville sont Richelieu et Henrichemont, cette dernière ayant été fondée par le duc de Sully sur le territoire d'une principauté. Véritable carrefour économique desservi par les voies de communication, Charleville est aussi une ville princière sous l'autorité de Charles de Gonzague. Son marché aux grains était d'abord un marché local (proto-industrie métallurgique) mais aussi un marché régional (où s'approvisionnaient les négociants) et un marché militaire (fréquenté par les commissaires aux vivres de l'armée). Située en outre dans un département riche en bois et en minerai de fer, la cité était une ville industrielle dotée d'une puissante activité métallurgique tournée principalement vers les armes et les clous. En 1667, Louis XIV décida de réserver la production d'armes de Charleville à l'armée royale, aboutissant en 1675 à la création d'un magasin royal, transformé en 1688 en manufacture royale. L'intégration économique de la ville au royaume fait figure de prélude à son intégration politique, fondée sur l'implantation d'une activité manufacturière puis industrielle.

## **C. Grimmer : Les pauvres malades de Charleville dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle**

Autorisation fut donnée par Louis XV à l'architecte Daniel d'Entremouse, de construire dans le quartier du Saint-Sépulcre un hospice, dont il reste aujourd'hui une chapelle, encadrée dans l'hôpital Corvisart. L'apothicaire fut terminée en 1751. On y trouve la marque des Condé. Deux registres d'entrées et de sorties sont conservés aux Archives départementales des Ardennes, qui mentionnent les nom et prénom, l'origine, l'âge, les parents et l'époux s'il y a lieu des malades. Mais la maladie n'est pas le seul mal recensé, la pauvreté et l'analphabétisme en sont aussi. Un croisement peut être fait avec les registres paroissiaux, les recensements, les archives des Filles de la Charité (conservées aux Archives départementales de la Marne) et les archives de Chantilly. On remarque une montée de la prise en charge entre 1752 et 1786. Il n'y a pas d'âge pour être malade (de 3 à 99 ans), 49 % des entrants ont entre 25 et 60 ans, ce qui entraîne une surreprésentation des enfants et des vieillards, généralement seuls. Tout le monde n'est pas accepté, par souci de moralité et d'hygiène, véritable préoccupation des religieuses. L'hospice était réservé aux gens de Charleville : la majorité y sont nés, mais beaucoup viennent de la périphérie de la ville, des Ardennes ou même des régions proches. Les prénoms masculins les plus populaires sont

Jean-Baptiste, Nicolas, Jean et Pierre. Quant aux filles, elles s'appellent Marie, Jeanne et Marie-Jeanne.

#### **O. Jurbert : Les protestants à Charleville au XVII<sup>e</sup> siècle**

L'exposé a permis de poser d'abord le cadre peu favorable du développement de ces « invisibles » dans le diocèse de Reims et de la ville de Charleville. La promulgation de l'Édit de Nantes a suscité une implantation protestante dans les villes. L'assassinat des Guise a ensuite créé un bouleversement des élites de Champagne. Seule l'église de Sedan bien implantée reste hors d'atteinte. Charles de Gonzague, catholique convaincu, a implanté avec Charleville une citadelle de la Contre-Réforme face à Sedan. Charleville compte entre 1610 et 1690 154 adultes de confession protestante, et ce nombre est minimal car les enfants ne sont pas intégrés. De nouveaux arrivants s'implantent à Charleville dès l'origine, et durant deux périodes particulièrement propices (1630-1639 et 1670-1679). La répartition libre des protestants, contrairement aux juifs, est la conséquence de la privatisation de lieux de culte et de cimetière. On distingue une apparition de cultes de fief aux portes de Mézières. L'implantation protestante est bien réelle malgré le contexte défavorable, mais sa durée est variable, généralement courte.

#### **Y. Carbonnier : La répartition de la population dans l'espace carolopolitain au XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple du quartier du Saint-Sépulcre en 1840**

Cette communication utilise de manière inédite la matrice du cadastre des années 1835-1845, comprenant des croquis avec distribution par étages. Il est à noter qu'un seul recensement est complet pour le Saint-Sépulcre en 1839. Sont dénombrés dans le quartier 1 042 habitants qui forment 300 ménages (sur 8 000 habitants vivant alors à Charleville). Dans le recensement, l'absence des habitants du collège est remarquée. Une carte géoréférencée a été mise en place. La densité de population est forte dans les parcelles les plus étroites, notamment dans les rues du Moulin et des Juifs. Les domestiques sont majoritairement des femmes, appelées « servantes ». La population du quartier du Saint-Sépulcre est jeune, de 26 ans en moyenne. Les ménages sont composés en moyenne de 3,47 personnes. La répartition professionnelle des habitants du quartier du Saint-Sépulcre est la suivante : 20% des habitants sont des domestiques, 50% des rentiers, des ouvriers et des gens de l'alimentation. On compte peu de jardiniers, de gens travaillant dans les transports, un seul batelier à côté du port et quelques cloutiers. Une étude de la fiscalité dans la ville reste à faire.

#### **D. Ehrmantraut : Une ville nouvelle du Palatinat et sa politique religieuse : Mannheim au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Mannheim a connu un essor d'implantation important avant la Guerre de Trente ans. On recensait au XVI<sup>e</sup> siècle 1 200 habitants. Mannheim était une ville refuge pour les émigrés. Le temple était situé au centre de la ville.

#### **A. Dubé : Ville nouvelle, nouveau marché : le cas de la Nouvelle-Orléans au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Cette communication a permis de traverser l'Atlantique, pour observer une ville nouvelle, « sortie commerçante de la cuisse de Jupiter ». L'étude de son marché révèle que cet espace est avant tout un lieu physique, un lieu de police et de régulation collective, qui permet des échanges justes sous le regard de tous. Un certain Daine originaire des Ardennes a émigré vers la Nouvelle-Orléans.

### **M. Virol : Succès et échecs des villes vaubaniennes**

La construction des villes dites « vaubaniennes » répond à un intérêt militaire : constituer un pré carré protégeant les frontières de la France. On recense neuf villes neuves dont la quasi-totalité des places sont construites en quatre ou cinq années. Pour y vivre en temps de siège, des boulangeries et des puits y fonctionnent. Toutefois la présence de forces militaires est souvent ressentie comme une menace par la population, causant ainsi l'échec de ces places neuves.

### **F. Bourillon : L'invention d'un mode de ville au XIX<sup>e</sup> siècle : les villes de loisirs**

Surnommée le 21<sup>e</sup> arrondissement de Paris en raison du très grand nombre de Parisiens qui y construisirent de somptueuses demeures, Deauville doit notamment sa prospérité à sa rapidité de construction. Elle rentre toutefois en concurrence croissante avec d'autres stations de loisirs. Le recul de la mer sur la ville de Morny remet petit à petit en cause la position de Deauville. Les villes de loisirs sont caractérisées par une certaine fragilité économique, et leur succès est souvent lié à l'intégration d'autres fonctions urbaines.

### **S. Marre : La refondation du Pirée au XIX<sup>e</sup> siècle**

Si aujourd'hui le Pirée est une banlieue d'Athènes, il n'en est pas de même au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le Pirée est une ville tout à fait distincte de la capitale grecque distante de près de huit kilomètres. C'est une ville qui a été créée *ex nihilo* au milieu des années 1830. Elle est littéralement sortie du néant et a connu une croissance urbaine et démographique exceptionnelle au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La naissance du Pirée moderne n'est pas le fruit du hasard. La création de la ville est liée à la volonté du gouvernement grec de donner à la nouvelle capitale de la Grèce, Athènes, un port qui soit à la hauteur des espérances de développement économique. Les populations qui sont à l'origine de la formation de la nouvelle ville sont, dans leur très grande majorité, originaires des îles de la mer Egée et de la côte orientale du Péloponnèse qui constituent l'arrière-pays du Pirée.

### **L.Vadelorge : La politique publique des villes nouvelles aux débuts de la V<sup>e</sup> République**

En 1965, un schéma directeur d'aménagement de la région parisienne voit le jour. Les innovations furent nombreuses notamment via les concours d'architecture. Les villes nouvelles intègrent le périurbain et deviennent des musées à ciel ouvert du fait des nombreuses interventions artistiques. Le temps des Trente Glorieuses est bien le temps du « keynésianisme spatial », celui d'un État tout-puissant.

### **F.-J. Ruggiu : Conclusion des rencontres scientifiques internationales**

Aux termes de ces échanges particulièrement denses et stimulants, une synthèse des éléments communs à ces villes neuves et nouvelles a été avancée, malgré les différences d'échelle. Elle concerne les éléments de construction avec notamment un partenariat public/privé, la puissante fonction commerciale de ces cités et leur capacité à attirer une population disponible (réfugiés, colons, populations avoisinantes qui acceptent de venir ou que l'on contraint à venir, etc.).